

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

Le 30 juillet 2013

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, tenue le 30 juillet 2013, à 17 h, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham; lieu autorisé par la résolution numéro 10-05-170.

Sont présents messieurs les conseillers :

Siège numéro 2 :	Louis Quevillon
Siège numéro 3 :	André McNicoll
Siège numéro 4 :	Serge Riendeau
Siège numéro 5 :	Richard Boyer
Siège numéro 6 :	Jean-Claude Lalonde

Est absente madame la conseillère:

Siège numéro 1 :	Paule Blain Clotteau
------------------	----------------------

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Georges Dinel.

Est également présent :

Monsieur René Tousignant, Directeur général et greffier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire Georges Dinel ouvre la séance à 17 h.

Le Conseil municipal, conformément aux articles 323 et suivants de la Loi sur les cités et villes, constate et il est établi que l'avis de convocation de la séance spéciale a été signifié, à tous les membres du Conseil municipal. Tous les membres du Conseil municipal ont signé, les 25 et 26 juillet 2013, une renonciation à ce que l'avis leurs soient envoyés par courrier recommandé et ont reçu, au même moment, une copie de l'ordre du jour, à l'exception de madame la conseillère Paule Blain Clotteau qui a reçu l'avis par courrier recommandé.

1. Ouverture de la séance extraordinaire ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Période de questions;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

4. Avis de motion pour l'adoption du règlement de tarification numéro 170-12-2013 modifiant les règlements 170-2010 et 170-07-2012 ayant trait à la tarification de certains biens, services ou activités sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham, notamment pour y revoir les opérations du camping et de la marina en 2014;
5. Autorisation de démarches d'appel d'offres public pour les travaux d'agrandissement de la réserve d'eau potable de l'usine de filtration, située au 300, rue Woodland, à Brownsburg-Chatham;
6. Adoption du règlement d'emprunt numéro xxx- 2013 pour la réfection de rues et la construction d'infrastructures d'eau potable, décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas _____\$, à ces fins et abrogeant le règlement numéro 178-2011;
7. Adoption de l'entente promoteur selon le règlement municipal 191-2012 de la Ville de Brownsburg-Chatham et relativement au financement et à l'exécution de travaux municipaux concernant le projet connu sous le nom de Développement résidentiel Domaine Cadieux;
8. Période de questions ;
9. Levée de la séance extraordinaire.

13-07-250

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de reporter deux (2) points, à une séance ultérieure du Conseil municipal, à savoir :

6. Adoption du règlement d'emprunt numéro XXX- 2013 pour la réfection de rues et la construction d'infrastructures d'eau potable, décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas _____\$, à ces fins et abrogeant le règlement numéro 178-2011 ;
7. Adoption de l'entente promoteur selon le règlement municipal 191-2012 de la Ville de Brownsburg-Chatham et relativement au financement et à l'exécution de travaux municipaux concernant le projet connu sous le nom de Développement résidentiel Domaine Cadieux.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Louis Quevillon, appuyé par monsieur le conseiller Richard Boyer et il est résolu :

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE les points 6 et 7 de l'ordre du jour soient reportés, à une séance ultérieure du Conseil municipal.

QUE l'ordre du jour soit et est adopté avec les modifications apportées.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune présence dans la salle.

MOTION

AVIS DE MOTION EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LOUIS QUEVILLON, QU'À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE, IL ADOPTERA OU FERA ADOPTER LE RÈGLEMENT DE TARIFICATION NUMÉRO 170-12-2013 MODIFIANT LES RÈGLEMENTS 170-2010 ET 170-07-2012, AYANT TRAIT À LA TARIFICATION DE CERTAINS BIENS, SERVICES OU ACTIVITÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM, NOTAMMENT POUR Y REVOIR LES OPÉRATIONS DU CAMPING ET DE LA MARINA EN 2014;

13-07-251

AUTORISATION DE DÉMARCHES D'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE LA RÉSERVE D'EAU POTABLE DE L'USINE DE FILTRATION, SITUÉE AU 300, RUE WOODLAND, À BROWNSBURG-CHATHAM

CONSIDÉRANT le mandat donné auprès de la firme « *Cima +* » pour la préparation de plans, devis et surveillance de chantier pour le projet d'agrandissement des réserves d'eau potable de l'usine de filtration située au 300, rue Woodland, à Brownsburg-Chatham;

CONSIDÉRANT QU'UNE nouvelle procédure interne requiert que les devis soient approuvés par les membres du Conseil municipal, préalablement avant d'engendrer le processus de toutes soumissions par invitations et/ou appel d'offres public;

CONSIDÉRANT QUE le budget relié à ces travaux font l'objet d'un Règlement d'emprunt portant le numéro 189-2012 ainsi que de la liste des projets financés par la *Taxe sur l'essence et contribution du Québec* (TECQ) pour lequel les travaux doivent être terminés pour le 31 décembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de la recommandation de madame Sonja Lauzon, directrice du Service des travaux publics;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Louis Quevillon, appuyé par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la démarche d'appel d'offres public, suite à la lecture du devis, pour le projet d'agrandissement des réserves d'eau potable de l'usine de filtration située au 300, rue Woodland, à Brownsburg-Chatham.

Adoptée à l'unanimité

ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO XXX- 2013 POUR LA RÉFECTION DE RUES ET LA CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE, DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS _____\$, À CES FINS ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 178-2011.

Ce point est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal.

ADOPTION DE L'ENTENTE PROMOTEUR SELON LE RÈGLEMENT MUNICIPAL 191-2012 DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM ET RELATIVEMENT AU FINANCEMENT ET À L'EXÉCUTION DE TRAVAUX MUNICIPAUX CONCERNANT LE PROJET CONNU SOUS LE NOM DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DOMAINE CADIEUX.

Ce point est reporté à une séance ultérieure du Conseil municipal.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune présence dans la salle.

13-07-252

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

À 17 h05, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Boyer appuyé, par monsieur le conseiller Serge Riendeau et il est résolu :

QUE la présente séance extraordinaire soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Georges Dinel,
Maire

Monsieur René Tousignant, MAP
Directeur général et greffier